



# Rapport annuel 2016



# Sommaire

<b>Partie 1</b>	<b>Procès-verbal de la 15<sup>e</sup> session du Parlement du 26 novembre 2016 à la Maison du Sport, à Ittigen</b>	2
<b>Partie 2</b>	<b>Rapport annuel</b>	
2.1	Président central	6
2.2	Directeur	6
2.3	Commission de championnat indoor (CCHI)	9
2.4	Commission de championnat beach (CCHB)	11
2.5	Commission fédérale d'arbitrage (CFA)	13
2.6	Commission de la relève indoor (CRI)	16
2.7	Commission de la relève beach (CRB)	16
2.8	Commission des entraîneurs Swiss Volley & Groupe spécialisé J+S Volleyball	17
<b>Partie 3</b>	<b>Rapport annuel</b>	
3.1	Annexe au rapport annuel 2016–Finances	18
3.2	Rapport de la commission de gestion de Swiss Volley	33
<b>Partie 4</b>	<b>Annexe des statistiques</b>	
4.1	Licences/Clubs dès 1969	34
4.2	Développement du nombre des licences	35
4.3	Sortes de licences par région/Distribution des votes	36
4.4	Licences par région et sexe/Sortes de licences	37
4.5	Répartition des classes d'âge	38

**Sources de photo:** FIVB, CEV, Swatch Majors GmbH, Indoor Sports, Conny Kurth, Markus Ulmer, Markus Foerster, Adrian Knecht, Melanie Duchene, Olivier Zeller, Andrea Pelgrim, Ernesto Lo Stanco, Simon Abächerli

# 1. Procès-verbal de la 15<sup>e</sup> session du Parlement du 26 novembre 2016 à la Maison du Sport, à Ittigen

Le présent procès-verbal ne contient que les argumentations et les décisions déterminantes. Un enregistrement de la session du Parlement (MP3) ainsi que les différentes présentations peuvent être obtenus auprès du bureau de Swiss Volley

## 1. Accueil

Le présidente Nora Willi déclare la session ouverte à 10h00 dans la salle de séance de la Maison du sport à Ittigen et salue les personnes invitées présentes (voir liste) ainsi que les représentant-e-s du Parlement.

Outre le Comité central et le bureau, Nora Willi salue également les personnes suivantes:

**Anne-Sylvie Monnet**, membre du Conseil exécutif de Swiss Olympic et directrice Volleyball Swiss Volley;

**Philippe Schürmann**, président de la Fédération du Liechtenstein;

**Hansjörg Dürst**, président de l'instance de recours;

**Stefan Schmutz**, président de la commission de gestion;

**Stefan Thommen**, membre de la commission de gestion;

**Heinz Tschumi**, président de la commission fédérale d'arbitrage;

**Anouk Vergé-Dépré, Nadine Zumkehr et**

**Florian Breer**, auxquels il sera rendu un hommage spécial;

**Georges Schneider**, président de Swiss Volley Friends;

**Dominik Joos**, candidat à la présidence du Comité central;

**Paul Schnidrig**, candidat en tant que membre du Comité central.

Les personnes présentes observent une minute de silence en hommage aux membres défunt de Swiss Volley.

Les représentants du Parlement du volleyball ont été convoqués à la 15<sup>e</sup> session parlementaire de Swiss Volley le 24 octobre 2016, conformément au règlement. La 15<sup>e</sup> session parlementaire a donc le droit de délibérer et de statuer selon les statuts.

Aucun souhait de modification de la liste des points à l'ordre du jour n'a été formulé.

## 2. Informations de Swiss Volley

Nora Willi informe que Jürg Stahl a été élu Président de Swiss Olympic lors de l'assemblée du Parlement du sport. Werner Augsburger reste donc CEO de Swiss Volley. Il est salué par une salve d'applaudissements et reçoit un bouquet de fleurs. Avec un excellent score électoral, Anne-Sylvie Monnet reste au Conseil exécutif de Swiss Volley. Elle est félicitée avec un bouquet de fleurs.

A l'aide d'une présentation, Nora Willi explique la nouvelle stratégie de Swiss Volley.





Werner Augsburger remercie le Comité central et toute la famille du volleyball pour le grand soutien qu'il a reçu lors de sa candidature au poste de Président de Swiss Olympic.

Werner Augsburger fournit des informations concernant les activités passées, actuelles et futures de Swiss Volley.

### 3. Élection des scrutateurs

Les scrutateurs suivants sont élus à l'unanimité:

Stephan Grieder

Georges Schneider

### 4. Détermination et communication de la répartition des voix

Nombre de voix le plus élevé possible

Total des représentants présents du Parlement

Majorité des 2/3

Majorité simple

Martin Deubelbeiss explique à l'aide de sa présentation le développement des recettes et des différentes positions de charges. Les domaines des charges du sport d'élite et du sport de performance de la relève sont expliqués avec les détails des différents types et centres de coûts.

Martin Deubelbeiss explique où en est le projet Volley IT 2.0. La phase d'évaluation est terminée et le contrat principal avec Clicsoft a été signé. Les contrats avec les quatorze ou quinze régions qui participent au projet sont également presque tous conclus.

**Kari Baur**, Swiss Volley Région Neuchâtel, craint que les coûts du projet Volley IT 2.0 soient trop élevés et estime que d'autres économies peuvent être réalisées. En outre, une commission ad hoc devrait être créée afin de contrôler ce projet. Martin Deubelbeiss explique qu'un organe indépendant accompagne et surveille déjà ce projet.

**Urs Triebold**, Swiss Volley Région Suisse centrale, ne comprend pas ces réserves. Dans sa région, la collaboration avec Swiss Volley et Clicsoft s'est très bien passée. Les contrats ont été établis de façon à simplifier la vie des régions et les prestations sont clairement définies.

**Dirk Decher**, Beach Council national et membre de l'organe de surveillance, assure que ce projet a été lancé sur de très bonnes voies et que les coûts correspondent aux prestations convenues; ces dernières étant urgentement nécessaires du fait de l'obsolescence de la plateforme.

**Kari Baur**, Swiss Volley Région Neuchâtel, précise qu'il ne remet pas en question l'existence même du projet mais la façon dont il est mis en œuvre. D'après ses connaissances, il estime que les coûts pour la virtualisation et les bases de données sont trop élevés. Martin Deubelbeiss informe que dans ce domaine, les coûts ont déjà été ramenés de CHF 45 000.– à CHF 19 000.–.

**Vincent Brêchet**, Swiss Volley Région Jura-Seeland, déplore le fait que les petites régions paient autant que les grandes régions. La région n'exige pas né-

Nora Willi précise que la majorité des 2/3 est applicable pour la modification des statuts.

### 5. Fixation du montant des cotisations des membres

Le montant des cotisations des membres pour la saison 2017/2018 est approuvé à l'unanimité.

### 6. Approbation du budget

Martin Deubelbeiss, chef Finances & Administration au sein du bureau, présente le budget 2017.

Il commente les diapositives concernant l'évolution du nombre de licences, les fonds propres et les comptes de résultats globaux 2017, qui présentent un résultat équilibré malgré un léger déficit de CHF 10 000.–. Lors de sa séance du 17 octobre 2016, la commission de gestion a recommandé, en vue de la stratégie, d'analyser les besoins précis en matière de fonds propres avant de définir un nouvel objectif (jusqu'ici: CHF 1 mio.).

Le budget présente des recettes de CHF 6 374 557 et des charges de CHF 6 384 557.

cessairement un calcul linéaire, mais un calcul adapté au nombre de licenciés. Martin Deubelbeiss indique que ce sujet a été déjà été discuté pour l'outil d'apprentissage en ligne et lors de la CPR. Les dépenses liées au développement de la plateforme sont élevées, peu importe le nombre de licenciés. Les régions n'ont pas opté pour un modèle de calcul proportionnel et les contrats sont déjà signés. Aucun changement n'est donc nécessaire sur ce point.

Le budget 2017 est approuvé avec une abstention et une voix contre.

## 7. Statuts/règlements (modification des statuts)

### Modifications matérielles:

#### Art. 3 Affiliation de Swiss Volley

*actuel:*

<sup>1</sup> Swiss Volley est membre de la Fédération internationale de volleyball (FIVB), de la Confédération européenne de volleyball (CEV) et de Swiss Olympic Association (SOA).

<sup>2</sup> Swiss Volley s'engage à respecter et appliquer la constitution, les règlements, les règles officielles, ainsi que les décisions de la FIVB. Les présents statuts reflètent les dispositions de la constitution et des règlements de la FIVB, lesquelles font partie intégrante des présents statuts. En cas de divergence, la constitution et les règlements de la FIVB s'appliquent.

*nouveau:*

<sup>1</sup> Swiss Volley s'engage à respecter et appliquer la constitution, les règlements, les règles officielles, ainsi que les décisions de la FIVB et de la Swiss Olympic Association.

<sup>2</sup> Les statuts de Swiss Volley reflètent les dispositions de la constitution et des règlements de la FIVB, lesquelles font partie intégrante des présents statuts. En cas de divergence, la constitution et les règlements de la FIVB s'appliquent.

#### Art. 4 But

*partiellement nouveau:*

<sup>1</sup> Le but de Swiss Volley est de promouvoir, de développer, d'organiser et de contrôler l'ensemble du volleyball en Suisse – en salle comme sur sable – et de représenter le volleyball en Suisse conformément aux règlements de la FIVB.

*nouveau:*

#### Art. 4a Charte d'éthique

En tant que membre de la Swiss Olympic Association, Swiss Volley se soumet à la charte d'éthique du sport suisse et soutient son application.

*nouveau:*

#### Art. 30b Dispositions disciplinaires selon le Code de Conduite

Le CdC règle la responsabilité et le processus lors du jugement d'une infraction contre les prescriptions de comportement du CdC et fixe les mesures disciplinaires.

### Modifications formelles:

#### Art. 15 alinéa 2 lit. b, art. 16 alinéa 2 des statuts:

remplacer «Conférence de la ligue nationale A» avec «CSVL» et «Conférence de la ligue nationale B et de la 1<sup>e</sup> ligue» avec «CLNB & 1L»

### Adaptation de la liste des abréviations de la manière suivante:

CFE	Commission de formation et des entraîneurs
CdC	Code de Conduite
CL	Commission des licences
CCHB	Commission du championnat Beach
CCHI	Commission du championnat Indoor
CR	Commission de la relève
CLNB&1L	Conférence de la ligue nationale B et de la 1 <sup>e</sup> ligue
CSVL	Conférence Swiss Volley League

Ces modifications sont approuvées par 54 voix à l'unanimité.

## 8. Demandes

Aucune demande n'a été faite.

## 9. Elections

### 9.1 Président central

Nora Willi explique la procédure électorale en détail. Les candidats ont droit à un temps de parole de 5 minutes, par ordre alphabétique. Ensuite, les candidats répondront aux questions du Parlement.

Candidats: Dominik Joos et Paul Schnidrig

Résultats du 1<sup>er</sup> tour:

Dominik Joos	36
Paul Schnidrig	17

Dominik Joos est élu au 1<sup>er</sup> tour avec 36 voix. Il remercie le Parlement du volleyball pour sa confiance.

## 10. Honneurs

Nora Willi félicite Yves Haussener et Florian Breer pour leur médaille d'argent au CHM M19 et pour

leur médaille de bronze au CHE M20. Bernard Hominal remet un cadeau à Florian Breer.

Les équipes olympiques de beach volley Joana Heidrich/Nadine Zumkehr et Isabelle Forrer/Anouk Vergé-Dépré sont honorées pour leurs performances, en particulier pour leurs résultats aux Jeux Olympiques de Rio. Bernard Hominal remet un bouquet de fleurs et un cadeau à Anouk Vergé-Dépré et à Nadine Zumkehr.

L'arbitre de beach volley retraité Jonas Personeni reçoit l'épingle du mérite pour sa carrière, couronnée par l'arbitrage de la finale aux JO de Rio. Jonas Personeni se voit décerner l'épingle du mérite par acclamation. Bernard Hominal lui remet l'épingle et un cadeau.

Nora Willi félicite la joueuse suisse de beach volley la plus titrée de tous les temps, Nadine Zumkehr, pour sa carrière exceptionnelle. Le Parlement du volleyball l'élit comme nouveau membre d'honneur et félicite la nouvelle élue par une standing ovation. Bernard Hominal lui remet l'épingle du mérite et un cadeau.

## 11. Divers

Nora Willi remercie le bureau pour son travail.

Nora Willi remercie les collègues du Comité central pour leur engagement précieux.

Les mutations des clubs sont mentionnées en annexe. La prochaine session du Parlement aura lieu le 25 novembre 2017 à la Maison du Sport à Ittigen. Nora Willi remercie le duo d'interprètes Rita Grobberio et Monika Korba.

Nora Willi remercie tous les participants pour leur présence et leur grand soutien, et les invite au repas de midi.

La 15<sup>e</sup> session du Parlement du volleyball se termine à 12h45.

Berne, le 26 novembre 2016

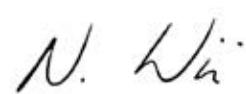
### Swiss Volley

Pour le procès-verbal

Le président



Jonas Personeni



Nora Willi



## 2. Rapport annuel

### 2.1 Président central / 2.2 Directeur

Lors du 14<sup>e</sup> Parlement de Swiss Volley en novembre 2015, une femme – Nora Willi – a été élue à la tête de Swiss Volley pour la première fois et nous sommes fiers de compter parmi les quelques fédérations sportives dirigées par une femme. Nous sommes également fiers qu'une grande experte du sport telle qu'Anne-Sylvie Monnet reste membre du Conseil exécutif de Swiss Olympic. Nous tenons d'ailleurs à la féliciter chaleureusement pour sa réélection en novembre 2016. Suite aux directives émises par Swiss Olympic, Swiss Volley a introduit en 2016 le Code de Conduite, qui s'applique dans un premier temps à tous les collaborateurs ainsi qu'à tous les membres des commissions et des organes. Nous en profitons pour remercier Swiss Olympic de son grand soutien, sans lequel nous n'aurions notamment jamais pu organiser des activités de beach volley (classification 1!) au niveau actuel.

#### Volleyball indoor

Dans le domaine de la relève, les deux responsables de la relève ont collaboré en étroite collaboration avec les associations régionales pour finaliser les concepts de la relève régionaux et mettre en œuvre les premières mesures. Après les Guidelines techniques (2015), les Guidelines physiques et les vidéos correspondantes ont été élaborés en 2016 afin d'orienter le travail effectué avec la relève en Suisse. Il est également prévu de créer des guidelines dans le domaine tactique. Le nouveau projet School Volley a été lancé en janvier 2016. Dans ce cadre, Swiss Volley soutient les clubs financièrement et leur apporte son savoir-faire. Les visites dans les écoles primaires et secondaires doivent permettre de gagner de nouveaux membres, de travailler avec la relève ou d'améliorer le travail

déjà effectué avec la relève. Cette année, la participation est malheureusement restée faible. De nombreux clubs ont rapporté des problèmes d'organisation (pas d'entraîneurs disponibles pendant les heures d'école et capables de dispenser les cours, problèmes pour se rendre dans les écoles) ou un manque de besoins, car un nombre suffisant d'enfants sont déjà membres du club.

Dans le domaine Kids Volley, 34 journées de jeu régionales dans onze régions ont été organisées en 2016, ainsi que trois journées nationales. L'ensemble des quinze associations régionales comptent désormais des clubs qui ont intégré Kids Volley.

Au niveau de l'équipe nationale, l'année 2016 s'est révélée riche en événements. Début janvier déjà, le premier tour de qualification pour le CHE juniors M20 a été organisé à Schaffhouse. Classée au 2<sup>e</sup> rang de ce tournoi à domicile, l'équipe suisse a été éliminée. Fin mars, l'équipe nationale juniores a disputé le deuxième tour de qualification pour le CHE M19. Malheureusement, les joueuses n'ont pas eu beaucoup de temps pour se préparer en raison du calendrier de championnat de LNA. Au sein d'un groupe de qualification fort, les juniores ont perdu en Russie trois matches contre l'Ukraine, la Pologne et l'hôte; elles ont donc été éliminées de la compétition.

À l'été 2016, les deux équipes nationales cadettes/cadets (filles M17 et garçons M18) ont pris part au tournoi des 8 nations (WEVZA), ce qui leur a permis d'enrichir de l'expérience au niveau international.

Quant aux deux équipes nationales élite, elles ont réalisée deux blocs d'activité en 2016. En mai, l'équipe féminine a mis l'accent sur le développement du cadre. La FIVB a décalé la qualification pour le CHM 2018 prévue en mai 2016 d'une année, si bien que la participation au Montreux Volley Masters est devenue le principal objectif des activités du printemps. Les hommes ont disputé le premier tour de qualification pour le CHE 2017 en mai, au terme duquel ils ont terminé 2<sup>e</sup> de leur groupe. Classés parmi les deux meilleurs 2<sup>es</sup> de groupe, ils ont obtenu leur billet pour le deuxième tour de qualification. Fin août, les deux équipes élite ont débuté leur préparation pour le deuxième tour de qualification du CHE, qui s'est déroulé pendant la seconde moitié du mois de septembre. Chacune des deux équipes a disputé deux tournois de qualification, les femmes contre la Bulgarie, la Roumanie et le Monténégro, et les hommes contre l'Allemagne, l'Espagne





et le Monténégro. Les deux équipes suisses ont engrangé de précieuses expériences mais ont malheureusement été éliminées de la compétition au terme de ce deuxième tour de qualification.

### **Beach volley**

#### **Cadre national de beach volley**

#### **Cap sur les Jeux Olympiques 2016**

La saison 2016 était notamment axée sur la qualification pour les Jeux Olympiques d'été 2016 à Rio de Janeiro (BRA). De précieux points ont été engrangés lors de tous les tournois du FIVB World Tour afin d'obtenir la qualification pour les Jeux grâce au classement olympique (places dans le top 16).

En plus de ce classement, les équipes ont eu la possibilité de s'assurer une place de quota pour Rio 2016 par le biais de la Coupe continentale CEV (similaire à la Coupe Davis en tennis). En 2015, les équipes suisses féminines et masculines ont passé le troisième tour avec succès, ce qui les a qualifiés pour la finale de la Coupe continentale à Stavanger (NOR). Grâce à leurs excellentes performances, les deux équipes féminines suisses (Forrer/Vergé-Dépré et Zumkehr/Heidrich) ont cependant réussi à s'assurer le maximum de deux places de quota directement par l'intermédiaire du classement olympique. Les équipes masculines ont malheureusement échoué en quarts de finale de la finale de la Coupe continentale et n'ont donc pas pu profiter de leur dernière chance de se qualifier pour les JO.

Lors des Jeux Olympiques, les deux équipes féminines ont réalisé de superbes performances. La paire Forrer/Vergé-Dépré a terminé au 9<sup>e</sup> rang, tandis que la paire Heidrich/Zumkehr a été battue par la paire brésilienne classée numéro 1 à l'issue d'un quart de finale dramatique. En effet, la déception fut grande pour les Suisses, qui se sont inclinées 13:15 au tie-break après avoir laissé passer plusieurs balles de match au deuxième set. Avec un peu de recul, les deux joueuses et l'ensemble de la délégation suisse peuvent toutefois être très fiers de ce 5<sup>e</sup> rang et ainsi du premier diplôme obtenu par une équipe suisse féminine aux Jeux Olympiques.

### **Hommes**

Le cadre national, dirigé par le sélectionneur Markus Egger et les entraîneurs nationaux Marc Gerson et Michael Suter, a entamé la préparation à la saison

2016 fin novembre 2015 avec dix athlètes au total (de la relève au cadre olympique). Le Beachcenter de Berne a permis à Swiss Volley de préparer les athlètes sur 12 mois dans des conditions optimales.

Après la qualification manquée pour les JO 2016, des premières mesures ont été prises fin août déjà pour reconstruire à moyen et long termes des équipes masculines compétitives. Fin septembre, les noms des nouvelles équipes ont ainsi été communiqués. Il s'agit des paires Beeler/Krattiger, Heidrich/Kissling et Zandbergen/Gerson. Quentin Métral reste dans le cadre national et jouera la saison 2017 avec Simon Hagenbuch. Le CHM M21 a eu lieu à Lucerne en mai 2016. Le tournoi était parfaitement organisé, mais il a souffert des conditions météorologiques exécrables. Le duo suisse Breer/Haussener s'est classé à un bon 5<sup>e</sup> rang. Lors du CHM M19 en juillet, les deux jeunes Bâlois sont encore montés d'un cran et ont remporté une superbe médaille d'argent.

### **Femmes**

Avec Joana Heidrich/Nadine Zumkehr, Isabelle Forrer/Anouk Vergé-Dépré, Nina Betschart/Tanja Hüberli ainsi que Dunja Gerson/Nicole Eiholzer, quatre équipes nationales féminines ont pris part à la saison du World Tour 2016. Grâce à des prestations très constantes, les trois premières équipes citées ci-dessus ont régulièrement pu se qualifier pour le tableau principal. Avec deux victoires, cinq places de podium et treize autres classements dans le top 10, la saison 2016 a été la plus réussie de tous les temps pour les équipes féminines suisses. Pour couronner le tout, les paires Zumkehr/Heidrich et Forrer/Vergé-Dépré se sont classées respectivement aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> places de la finale du FIVB World Tour à Toronto.

### **Championnat d'Europe 2016 à Biel/Bienne**

En juin 2016, le Championnat d'Europe s'est déroulé à Biel/Bienne. Malheureusement, seule une paire suisse a obtenu un bon résultat à cette occasion. Adrian Heidrich et Gabriel Kissling se sont classés au 9<sup>e</sup> rang. Les autres équipes suisses n'ont pas réussi à s'imposer.

### **Collaboration avec l'armée suisse**

Un athlète de cadre a de nouveau pu suivre l'école de recrues Sport d'élite à Macolin en 2016: Michiel Zandbergen. Les fantastiques conditions d'entraînement à Macolin permettent aux jeunes athlètes de

se concentrer à 100 % sur le sport et sur leur carrière. Après l'école de recrues, les diplômés de sport peuvent utiliser jusqu'à 130 jours de service par an pour les camps d'entraînement et les tournois.

### Généralités

La saison 2016 a témoigné du développement rapide du beach volley: de nombreux pays font beaucoup d'efforts en matière de financement et d'infrastructures pour promouvoir leurs athlètes. Les mesures actuelles mises en œuvre par Swiss Volley dans le domaine de l'élite et de la relève revêtent donc une grande importance pour rester dans le haut niveau international. Ces mesures doivent être développées et optimisées à court et moyen termes.

Avec le projet PEC (plan d'entraînement cadre), Swiss Volley veut soutenir tous les sites d'entraînement suisses. Christoph Dieckmann a été nommé chef de projet et publiera les Guidelines beach volley en collaboration avec le bureau en 2017.

### Compétitions dans les ligues nationales de Swiss Volley

La Conférence Swiss Volley League a été mise en place en février. Christian Marbach (TS Volley Düdingen) a été élu au poste de président et Pierre-André Leuenberger (Lausanne UC) au poste de vice-président. La CSVL est dotée de compétences décisionnelles pour les infrastructures dans le domaine des licences de club, les délais de transfert et le modèle de jeu de la LNA. Pour la première fois de son histoire, Volley Amriswil a fait ses débuts en Ligue des champions CEV. Vولero Zürich y était également représenté cette année avec son équipe féminine. En raison du nouveau format de la Coupe d'Europe, plusieurs clubs ont débuté la compétition plus tard que d'habitude. Des discussions ont été menées avec les responsables de club de LNB au sujet d'une professionnalisation modérée de la ligue. Il a notamment été question d'un modèle de jeu plus attrayant, de l'introduction d'une licence de club et d'autres projets mis en œuvre en LNA. Le projet web live de la SRG SSR a été mené à bien avec succès et a attiré un grand nombre de spectateurs, en particulier lors du cinquième match de la finale des play-off hommes. Indoor Sports a débuté un partenariat avec passengerTV qui permet à Swiss Volley et aux clubs de diffuser des publicités ciblées sur les écrans situés dans les transports publics. La Supercup a été organisée sous une nouvelle forme. Étant donné que les quatre sports ne débutent pas leur saison au même moment, la Supercup des volleyeurs a eu lieu en même temps que celle des basketteurs, une semaine avant le début de saison. Lors du Gala Mobilière à Berne, qui récompense chaque année les top scorers, la Mobilière a an-

noncé qu'elle prolongeait son engagement dans le volleyball jusqu'à la saison 2017/2018.

### Finances

Sur le plan financier, l'exercice 2016 s'est déroulé sans grande surprise. Les principaux écarts par rapport au budget étaient attendus. Ces derniers sont notamment dus à la première distribution des nouveaux vêtements aux arbitres ainsi qu'aux moyens supplémentaires et aux prestations en nature issues du sponsoring. Grâce à plusieurs flux positifs, le résultat final est excédentaire. L'excédent a été intégralement attribué au capital propre. Outre les signatures de contrats et le coup d'envoi du projet Volley IT 2.0, le déménagement réussi du bureau fait définitivement partie des points positifs de l'année. Ce dernier est désormais installé dans un nouveau bâtiment situé juste à côté du Centre national d'entraînement de beach volley et dispose de bureaux plus grands pour un loyer équivalent..

### Membres

Forte de plus de 38 000 licenciés en 2016, Swiss Volley a enregistré une hausse de 3060 licences due à l'introduction de la nouvelle licence de marqueur, à l'Open League, au beach volley et à l'Easy League en volleyball.

- Le nombre de licenciés dans le beach volley a augmenté de 2,5 % par rapport à l'année précédente.
- L'Indoorvolley Easy League a connu une hausse de 1,5 % par rapport à l'année précédente.

Pour la suite du développement du volleyball suisse, c'est en fin de compte le travail dans les régions et dans les clubs qui est décisif. Swiss Volley possède un concept de la relève complet. En 2016, les concepts de la relève régionaux censés mettre en œuvre les points clés du concept de la relève national ont été introduits dans les régions en collaboration avec les deux responsables de la relève.

### Personnel

Dans le domaine du beach volley, Tina Schläppi a succédé à Monika Hirsbrunner en tant que chef de projet. Au même moment, Jonas Personeni a remplacé Claudia Imhasly au poste de responsable Marketing et Communication. Après la réorientation de Markus Förster et la dissolution du contrat de mandat, Martina Gasner, qui a pris sa place au département Gestion de contenu, a réussi un insourcing (internalisation) avec succès. Avec Jonas et Martina, deux grands connaisseurs de la scène du volleyball nous ont rejoints..

Nora Willi  
Présidente Swiss Volley

Werner Augsburger  
Directeur Swiss Volley

## 2.3 Commission de championnat indoor (CCHI)

### Personnel

Au cours de l'année 2016, il n'y a eu aucun changement dans la composition de la commission.

Au 31 décembre 2016, la CCHI se composait comme suit:

– Alain Fischbacher (président)

– Liliane Hauser

– Hans Kurmann

– Hedy Hauser

– Benoit Gogniat

– Aurèle Muller

De Swiss Volley:

– Alessandro Raffaelli

– Joël Nydegger

La commission est composée de manière homogène et tient compte aussi bien des aspects régionaux que des aspects spécifiques au sexe, professionnels et linguistiques, ainsi que du sport de masse et d'élite. La participation des Romands au sein de la commission est particulièrement réjouissante.

### Séances

Durant l'année sous revue, la CCHI s'est réunie pour sept séances en soirée au bureau de Swiss Volley à Berne.

### Décisions importantes

Outre les usuels retraits tardifs des ligues nationales et différents forfaits administratifs, il convient notamment de mentionner deux cas survenus durant l'année sous revue.

Après un match de LNB intense et riche en émotions lors duquel un joueur a obtenu un carton rouge, le joueur concerné a envoyé un SMS au contenu offensant et menaçant au premier arbitre plusieurs heures après le match. Étant donné que ce fait constitue autant une violation de la Charte d'éthique de Swiss Volley qu'une infraction, la CCHI a infligé au joueur concerné une sanction de cinq matches de suspension ainsi qu'une amende de CHF 500.–.

Dans le deuxième cas, deux joueurs se sont dirigés vers le vestiaire des arbitres après un match de LNA tendu et ont essayé d'entrer en leur adressant des injures à voix haute. Malgré les demandes répétées des arbitres de quitter l'entrée du vestiaire, ils n'ont



pas donné suite de sorte que leur attitude a été perçue comme menaçante. Même si personne n'en est venu aux mains, la CCHI a jugé leur comportement agressif d'après les règles de volleyball et a infligé aux joueurs un match de suspension ainsi qu'une amende de respectivement CHF 500.– et CHF 800.–.

### Charge de travail / points essentiels

La majeure partie des décisions continue d'être discutée et prise par courriel. La CCHI ayant dans une première phrase publié ses décisions en principe sans motifs avec communication orale des motifs, la charge de travail de la CCHI a été maintenue à un niveau raisonnable. Néanmoins, l'année 2016 a été marquée par une forte augmentation du nombre de litiges entre les équipes, sur lesquels la CCHI a dû statuer en dernier recours.

Par ailleurs, les modifications apportées au règlement ont engendré un surplus de travail non négligeable cette année également. Du fait des nombreuses demandes isolées et arrivées assez tardivement, des demandes de modifications ont dû être déposées à plusieurs reprises à l'attention du CC, ce qui a induit une charge de travail considérable pour tous les participants. Durant toute l'année, la CCHI prend note des propositions et des idées de modifications possibles afin de les réunir au printemps de l'année suivante, de les discuter en détail et de remettre au CC pour approbation ou refus des demandes fondées. Cette manière efficace de procé-

der a fait ses preuves. Nous prions donc l'ensemble des personnes impliquées de déposer leurs demandes suffisamment tôt.

### Rétrospective / perspectives

La légère baisse de la charge de travail qui s'était dessinée fin 2015 s'est poursuivie durant les trois premiers trimestres 2016, avant malheureusement de connaître une nouvelle tendance à la hausse lors du dernier trimestre 2016.

Pour terminer, je souhaite remercier une nouvelle fois tous les membres de la commission pour le travail fourni durant l'année, ainsi que pour leur engagement et le climat de travail agréable. Comme chaque année, un merci particulier va aux deux représentants du bureau qui, grâce à leur infatigable engagement et à leurs travaux préliminaires, permettent à la CCHI de travailler efficacement. Je suis convaincu que l'ambiance collégiale au sein de la CCHI et les relations positives avec le bureau et le CC pourront être maintenues à l'avenir.

Je souhaite aux clubs membres des ligues nationales plein succès pour la saison 2017 et d'un point de vue sportif une bonne fin de saison 2016/2017. Pour le bien de toutes les parties impliquées, je les invite à traiter les éventuels problèmes le plus tôt possible et à se montrer conciliants.

Alain Fischbacher  
Président de la CCHI



## 2.4 Commission de championnat beach (CCHB)

### Personnel

En 2016, il y a eu des changements dans le personnel de la Commission de championnat beach (CCHB). Patrizia Waldvogel a quitté la CCHB suite à son retrait. Je tiens à remercier chaleureusement Patrizia pour son engagement au sein de la Commission. Laura Rüegg de la CFA a été proposée pour la remplacer. Un vote sera organisé le 7 mars 2017 à ce sujet. La CCHB se compose comme suit:

– Martin Ruprecht (président)

– Michael Bleiker

– Dirk Decher

– Ruedi Kunz

– Laura Rüegg

– Christian Wandeler

– Hannes Wyder

De Swiss Volley:

– Philippe Sixer

– Tina Schläppi

### Rétrospective 2016

– Le nombre de licences de beach continue d'augmenter: de 2290 en 2015, il est passé à 2352 en 2016. Parmi les détenteurs, on compte 1365 femmes et 987 hommes.

– Compétitions internationales: **FIVB Major Series**

**Gstaad:** le tournoi a été très bien organisé et a

bénéficié de conditions climatiques estivales. Il est et reste un tournoi très réussi! Cette année, il a accueilli le tirage au sort des groupes pour les Jeux Olympiques 2016 à Rio. **CHE CEV à Biel:** du point de vue sportif, le CHE à domicile a été décevant. Hormis la paire Kissling/Heidrich, les équipes suisses n'ont pas réussi à convaincre. La météo n'a malheureusement pas facilité les choses car il a plu chaque jour. Le nombre de spectateurs figure toutefois parmi les points positifs, surtout compte tenu du mauvais temps. **CHM FIVB M21:** ce tournoi est bien organisé et compte un public nombreux. Malheureusement, il a aussi beaucoup plu pendant le tournoi. Le duo Breer/Haussener s'est classé au 5<sup>e</sup> rang.

– A1: déroulement des tournois quasiment sans problème. La série de tournois a eu lieu à Zurich, Locarno, Genève, Bâle, Olten, Rorschach et Berne. La saison 2016 a été un franc succès. Seuls quatre jours de pluie ont été répertoriés au total. L'ambiance était très positive sur tous les sites.

– A2: en 2016, quatre tournois ont eu lieu (Brigue, Ilanz, Laufon et Sursee). Les joueurs ont qualifié ces événements de bons à excellents.

– A3: treize tournois féminins et douze tournois masculins ont été organisés en 2016. Les améliorations apportées à la planification ont fait leurs preuves. La plupart des tournois ont attiré beaucoup de participants. Un groupe de travail vérifie quelles possibilités se présentent pour les catégories A en 2017.



- JBT: au total, 160 tournois ont été organisés, soit légèrement moins qu'en 2015. La clé de répartition de la Commission de la relève se révèle payante. La plupart des tournois ont attiré beaucoup de participants et se sont bien déroulés. Tenero-SAG Gordola a organisé un excellent CHS pour les juniors. Un grand merci à Barbara et son équipe pour cet investissement de taille.
- Tour B: au total, 400 tournois B ont été organisés, soit un peu moins que par le passé (402 tournois en 2015). En 2016, la majorité des tournois ont eu lieu dans les régions suivantes: Argovie, Berne, Suisse centrale, Soleure et Zurich. Berne a organisé avec succès le CHS de la catégorie B. Un grand merci!
- Easy League: un championnat a eu lieu dans deux régions, réunissant 259 joueuses et joueurs.

#### Places de podium suisses lors de tournois internationaux en 2016

FIVB Open à Xiamen	Or	Isabelle Forrer et Anouk Vergé-Dépré
FIVB Open à Fuzhou	Bronze	Joana Heidrich et Nadine Zumkehr
FIVB Open à Sochi	Or	Joana Heidrich et Nadine Zumkehr
CHM étudiants à Pärnu	Argent	Gabriel Kissling et Michiel Zandbergen
FIVB Major Klagenfurt	Argent	Joana Heidrich et Nadine Zumkehr

FIVB Major Klagenfurt	Bronze	Nina Betschart et Tanja Hüberli
Jeux Olympiques à Rio	5 <sup>e</sup> rang	Joana Heidrich et Nadine Zumkehr
	9 <sup>e</sup> rang	Isabelle Forrer et Anouk Vergé-Dépré
FIVB Finals Toronto	Argent	Joana Heidrich et Nadine Zumkehr
	Bronze	Isabelle Forrer et Anouk Vergé-Dépré
CHM M19	Argent	Florian Beer et Yves Haussener
CHE M20	Bronze	Florian Beer et Yves Haussener

#### Perspectives 2017

- FIVB 4 Stars à Lucerne;
- FIVB 5 Stars Swatch Major Series à Gstaad;
- CHM FIVB à Vienne
- CS de beach de la cat. A à Berne (Place fédérale);
- CS de beach de la cat. B en Thurgovie;
- CS de beach de la cat. JBT à Rorschach.

Je remercie tous les membres de la commission et les représentants du bureau de Swiss Volley pour leur agréable collaboration. Je vous souhaite à tous une belle saison de beach volley.

Martin Ruprecht  
Président de la CCHB

#### Einschaltquoten Nationalteams Rio 2016

Datum	Zeit	Spiel		Zuschauer	MA
07.08.2016	04:00, live	Forrer/Vergé-Dépré	vs. Wang/Yue	SRF 2	16'000 22.1%
	12:00, Wh.			SRF 2	58'000 18.2%
08.08.2016	02:00, live	Borger/Büthe	vs. Heidrich/Zumkehr	SRF 2	17'000 17.7%
	11:45, Wh.			SRF 2	29'000 17.7%
08.08.2016	15:00, live	Forrer/Vergé-Dépré	vs. Artacho/Laird	SRF 2	45'000 20.2%
09.08.2016	02:30, Wh.			SRF 2	26'000 39.8%
10.08.2016	05:00, live	Pavan/Bansley	vs. Heidrich/Zumkehr	SRF 2	9'000 29.9%
	10:45, Wh.			SRF 2	32'000 16.1%
11.08.2016	02:00, live	Walsh-Jennings/Ross	vs. Forrer/Vergé-Dépré	SRF 2	27'000 29.2%
	12:00, Wh.			SRF 2	48'000 19.6%
11.08.2016	23:30, live	Heidrich/Zumkehr	vs. van Gestel/van der Vlist	SRF 2	107'000 39.6%
12.08.2016	12:15, Wh.			SRF 2	60'000 27.5%
13.08.2016	20:00, live	Forrer/Vergé-Dépré	vs. Ludwig/Walkenhorst	SRF 2	193'000 29.5%
	keine Wh.				
13.08.2016	01:00, live	Meppelink/van Iersel	vs. Heidrich/Zumkehr	SRF 2	83'000 36.4%
14.08.2016	12:20, Wh.			SRF 2	62'000 16.0%
14.08.2016	22:00, live	Larissa/Talita	vs. Heidrich/Zumkehr	SRF 2	503'000 45.2%
15.08.2016	05:00, Wh.			SRF 2	11'000 21.3%
15.08.2016	21:30, live	Studiogespräch	Heidrich/Zumkehr	SRF 2	297'000 22.6%
<b>Totale Reichweite</b>				<b>1'742'000</b>	

Viertelfinal	SRF 2	503'000 Zuschauer
Larissa/Talita (BRA) vs. Heidrich/Zumkehr (SUI)	RTS 2	119'000 Zuschauer

## 2.5 Commission fédérale d'arbitrage (CFA)

Les membres de la CFA sont les suivants:

- Heinz Tschumi (président)
- Patrizia Waldvogel
- Jan Rek
- Christian Nellen
- Christian Wolf
- Matthias Pfister
- Nadine Wyler-Hefti

De Swiss Volley:

- Evelyne Müller

### Séances

En 2016, la CFA a traité les affaires en cours dans le cadre de six réunions de commission. De nombreuses tâches opérationnelles ont par ailleurs été accomplies par e-mail ou par téléphone. L'orientation stratégique définie lors de la réunion à huis clos du printemps 2015 a été maintenue. La création du secteur Personnel a permis de renforcer durablement la promotion des jeunes arbitres.

### Arbitres internationaux

Pour le volleyball, nous disposons actuellement d'un cadre international très solide, composé de six arbitres. À ce propos, je tiens à féliciter Philippe Enkerli d'avoir réussi le cours d'arbitre international à Doha (QAT).

Les trois arbitres internationaux de volleyball sont régulièrement convoqués pour la Ligue des champions CEV. Nous disposons d'un juge de beach volley au plus haut niveau en la personne de Jonas Personeni. Jonas a en effet été sélectionné pour les Jeux Olympiques de Rio, où il a pu arbitrer la finale des hommes. Il y a effectué une prestation irréprochable en digne représentant de Swiss Volley. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Pour l'avenir, nous avons conclu que nous avions besoin de jeunes arbitres internationaux tant pour le volleyball que pour le beach volley. L'intensification de la promotion des arbitres nationaux pose les bases nécessaires pour trouver des candidates et des candidats appropriés.

### Observation des arbitres (Christian Wolf)

Pendant la saison passée, la CFA a, dans la mesure de ses possibilités, procédé à des observations des arbitres du cadre national. Pour ce faire, la CFA a pu faire appel à un pool d'observateurs d'arbitres (Referee Delegates, RD). Outre à l'expérience des RD, la

CFA a également davantage fait appel aux arbitres internationaux pour l'observation des arbitres. Les RD ont également assumé le rôle de délégués techniques (DT) lors des matches décisifs de finale et de demi-finale des play-off ainsi que lors des matches de finale et de demi-finale de la Swiss Volley Cup. Au cours de la saison 2015–2016, les observations ont concerné 85 matches (en tant que RD et DT). En moyenne, chaque RD (DT) a été sollicité environ sept fois.

### Évaluation des candidats arbitres du cadre national (Christian Wolf)

Dans le cadre du championnat suisse M23 à Lausanne, les candidats annoncés par les clubs régionaux ont été observés et leur aptitude pour le cadre national a été examinée. Sur la base des prestations présentées, six arbitres ont finalement pu être admis comme candidats dans le cadre national. Ces observations des arbitres ont été effectuées par des arbitres internationaux et des RD très expérimentés. L'arrivée de six nouveaux arbitres n'a pas permis de compenser les départs au niveau du cadre national. Les mesures introduites par la CFA afin d'augmenter le nombre d'arbitres dans le cadre national n'ont plus d'effet. Il faut encourager l'accroissement des effectifs dans le cadre national de manière continue. Il est réjouissant de constater que trois des six nouveaux arbitres sont des femmes.

### Cours central 2015 pour les arbitres du cadre national (Christian Wolf)

La planification, la préparation et l'exécution du cours central pour les arbitres du cadre national sont au centre des activités du domaine formation et formation continue. Cette manifestation de deux jours, organisée traditionnellement fin août dans les locaux de l'OFSCO à Macolin, constitue la préparation théorique pour la saison à venir. Le cours central est obligatoire aussi bien pour les arbitres du cadre national que pour les observateurs des arbitres (RD) de la CFA. De plus, chaque CRA peut envoyer un participant. Par rapport à l'année précédente, le nombre de régions ayant profité de cette offre a malheureusement été en légère baisse, puisque cinq représentants des CRA ont participé à une ou aux deux journées de la formation.

Durant le cours central 2016, l'accent a été mis sur l'appréciation et la discussion de situations de jeu présentées par l'intermédiaire de différents clips vidéo. En préparation du cours central, un groupe d'arbitres internationaux en activité ou à la retraite ont rassemblé et exploité environ vingt-cinq clips vidéo portant sur différents domaines. Pendant le

cours, les clips vidéo ont été divisés en cinq groupes, puis les participants ont discuté des situations de jeu, examiné et critiqué chaque décision de l'arbitre et mis en évidence les règles et bases techniques correspondantes.

La voie empruntée il y a quelques années en matière d'e-learning a également été poursuivie en 2016.

Pour préparer le cours central, les arbitres du cadre national et les RD ont de nouveau dû se soumettre à un examen théorique sur la plateforme d'e-learning. Ils ont ensuite pu faire part de leurs questions pendant le cours et en débattre. La préparation individuelle et la formation continue des arbitres du cadre national au moyen de l'e-learning a une nouvelle fois fait ses preuves.

Dans le prolongement du cours central 2016 également, tous les arbitres du cadre national convoqués en LNA durant la saison 2016/2017 ont dû suivre la formation et l'entraînement avec la feuille de match électronique. Après le module de formation e-learning, les candidats ont appliqué leurs acquis lors d'un test en participant à une dictée de feuille de match. Ce test a permis de s'assurer que les arbitres sont également en mesure de seconder les marqueurs en LNA.

### **Convocations** (Christian Nellen)

Nous avons pu clôturer le championnat 2015/2016 sans incidents importants avec les bureaux de convocation expérimentés pour la LNA (Janusz Grzybek) et la LNB (Michael Wiederkehr).

Deux arbitres ont pu être convoqués pour toutes les rencontres de LNA et de LNB, de même que des juges de ligne ont été choisis pour les matches de la Ligue des champions et la finale de la Cornèrcard Volley Cup.

Le cadre des arbitres de la ligue nationale comprend 75 arbitres pour le championnat en cours 2016/2017, soit cinq arbitres de moins que l'année dernière au début du championnat.

Pour terminer, je voudrais encore remercier les deux responsables de la LNA et de la LNB. Sans leur immense soutien, l'établissement des convocations ne serait pas possible.

### **Juges de ligne** (Christian Nellen)

L'année dernière aussi, le premier arbitre donnait un feed-back aux deux juges de ligne à chaque fin de match de LNA dans le but de garantir la qualité des juges de ligne et de l'améliorer le cas échéant. Cette mesure doit permettre une meilleure collaboration et



favoriser le développement personnel. Lorsqu'un juge de ligne reçoit des feed-back particulièrement positifs ou qu'une région propose un candidat potentiel disposant des compétences nécessaires, il est possible d'envisager une admission dans le groupe spécial, qui compte actuellement sept juges de ligne femmes et neuf juges de ligne hommes. Les juges de ligne du groupe spécial sont convoqués pour la Ligue des champions, la finale de la Cornèrcard Volley Cup et pour les rencontres internationales officielles.

#### **Création du secteur Personnel** (Matthias Pfister)

Nombre d'arbitres (dispensés inclus): 78, dont 8 arbitres internationaux.

6 nouveaux arbitres ont pu être sélectionnés dans le cadre. Fait particulièrement réjouissant, deux candidats et une candidate viennent de Suisse romande.

Les groupes se composent comme suit:

Groupe 1: 11 arbitres (aucune femme)

Groupe 2: 17 arbitres (dont 3 femmes)

Groupe 3: 33 arbitres (dont 8 femmes)

Groupe 4: 17 arbitres (dont 6 femmes)

L'objectif fixé de 100 arbitres n'est donc pas encore atteint.

Avec Philippe Enkerli, un talent supplémentaire a pu participer à un cours d'arbitre international à Doha. Plusieurs départs du cadre international sont à prévoir dans les années à venir. La CFA s'efforce de compenser ces départs moyennant une promotion ciblée.

Nous avons pu poursuivre les entretiens individuels à l'occasion du cours central 2016. Nous nous sommes donc entretenus avec tous les arbitres (à l'exception des arbitres internationaux). En raison des données encore indisponibles, un seul état des lieux a pu être effectué. L'objectif consiste à pouvoir donner des feed-back concrets lors du cours central et à personnaliser ensuite la planification de carrière.

#### **Contact entre les régions et la CFA**

(Matthias Pfister, Nadine Hefti)

Les réunions des arbitres ont permis une nouvelle fois de visiter plusieurs régions. Chaque région a des possibilités différentes pour favoriser les échanges. Cela donne lieu à des rencontres et à des discussions intéressantes. Nadine, Heinz et Matthias se sont rendus dans les régions. L'objectif pour le cadre national des arbitres a été fixé à 100 arbitres. Par ailleurs, les régions ont été invitées à jouer un rôle de modèle et de motivateur vis-à-vis des futurs arbitres internationaux.

Nous remercions les régions pour leur collaboration constructive et nous réjouissons de nos prochaines rencontres.

#### **Beach volley**

2016 a été une année très chargée avec trois événements internationaux d'envergure (le Championnat du monde FIVB M21, le Championnat d'Europe CEV et le FIVB Gstaad Major). Dans la mesure où les trois tournois se sont déroulés en l'espace de deux mois et en dehors des vacances scolaires, le défi d'occuper tous les postes nécessaires dans le domaine de l'arbitrage était considérable. De nombreux auxiliaires sont restés loin de leur poste de travail pendant trois semaines. Mais revenons un instant en arrière. Il est tout à fait possible de gérer deux grandes manifestations de beach volley. Mais la tenue de trois événements doit vraiment rester exceptionnelle, car nous risquons de manquer d'auxiliaires. Outre les tournois internationaux, la Commission d'arbitrage du beach volley, dirigée par Patrizia Waldvogel, devait s'occuper des convocations pour les tournois nationaux. Patrizia a quitté son poste de responsable beach volley fin 2016. Laura Rüegg a accepté de lui succéder. Je souhaite remercier Patrizia pour son engagement et souhaiter à Laura beaucoup de chance et de succès dans sa nouvelle fonction, qu'elle assure en plus de son activité en tant qu'arbitre internationale de beach volley.

#### **Perspectives**

Comme prévu, tous les arbitres régionaux et nationaux ont reçu la nouvelle tenue d'arbitre pour le début du championnat 2016/2017. Ce tour de force logistique n'aurait pas pu avoir lieu dans les temps sans le soutien d'Evelyne Müller du bureau.

Dans le même temps, une nouvelle règle concernant les frais et les indemnités a été introduite pour les arbitres de LNA et de LNB. L'indemnité forfaitaire simplifie le décompte et permet de mieux indemniser les arbitres grâce à une légère augmentation.

La CFA espère rendre le travail d'arbitre un peu plus attrayant grâce à la nouvelle tenue et à la meilleure rémunération. Comme Matthias Pfister l'a expliqué plus en détail, ces mesures n'ont malheureusement pas encore influé sur le recrutement au sein du cadre national des arbitres.

En contrepartie, nous attendons de la part des arbitres de meilleures prestations ainsi que la fiabilité nécessaire avant et pendant le championnat. De premiers petits succès ont d'ores et déjà été observés. Mais nous devons continuer sur cette lancée. Nous sommes sur la bonne voie, mes collègues et moi-même en sommes convaincus.

#### **Remerciements**

Je voudrais remercier mes collègues pour leur collaboration constructive tout au long de ma première

année de présidence de la CFA. J'adresse un merci particulier à Evelyne Müller du bureau de Swiss Volley pour son aide dans toutes les questions administratives. Je remercie aussi vivement le CC et la direction de Swiss Volley, qui prêtent toujours une oreille attentive aux intérêts des arbitres.

Je me réjouis de relever les défis qui nous attendent cette année et dans les années à venir.

Heinz Tschumi  
Président de la CFA

## 2.6 Commission de la relève indoor (CRI)

En 2016, la Commission comptait pour membres:

- Friedrich Beermann
- Philippe Enkerli
- Matthias Lerch
- Christian Marbach
- Cornel Soïca
- Markus Gruber

De Swiss Volley:

- Anne-Sylvie Monnet
- Marco Fölmli
- Johannes Nowotny
- Béatrice Brühlhart

En 2016, la CRI a dû prendre congé de son président de longue date Walé Frangi. Il est malheureusement décédé précipitamment et bien trop tôt en mai. En hommage à Walé, la réunion de la CRI du 9 mai 2016 a été annulée. Ses idées et sa passion pour le domaine de la relève nous manqueront énormément. Mais nous sommes convaincus que la CRI saura faire avancer le domaine de la relève de Swiss Volley, comme le faisait Walé. Nous sommes heureux de recevoir des suggestions, y compris de l'extérieur, pour que notre sport puisse continuer d'être pratiqué de façon adéquate et avec succès dans les années à venir.

Au cours de l'année écoulée, la Commission de la relève Indoor a traité les sujets suivants:

- Réorganisation des détections PISTE
- Élaboration d'un cahier des charges pour le championnat de la relève
- Nouveau règlement pour les joueurs étrangers lors du championnat de la relève
- Rétrospective du championnat suisse
- Définition des différentes contributions de qualité pour les organisateurs du CHS

- Détermination des organisateurs du championnat suisse 2017
- Publication des vidéos techniques

Il règne un climat collégial et constructif au sein de la CRI et nous espérons qu'il perdurera. Ce n'est qu'ainsi que les idées novatrices pour le domaine de la relève se créent. Je remercie mes collègues de la Commission pour l'excellente collaboration et suis convaincu que nous pourrons prochainement pourvoir le poste de président momentanément vacant. Un grand merci également à Béatrice Brühlhart. La bonne âme de la CRI quittera Swiss Volley en 2017. Elle nous a apporté son soutien pour toutes les démarches administratives et a traité toutes les demandes avec beaucoup de patience.

Philippe Enkerli  
Membre de la CRI

## 2.7 Commission de la relève beach (CRB)

La commission se compose comme suit:

- Markus Gruber (président)
- Barbara Volpe
- Christine Betschart
- Stefan Gut
- Kurt Brunner

De Swiss Volley:

- Philippe Säxer
- Michael Meyenberg

La saison dernière, près de 200 tournois ont été organisés dans les catégories M21, M19, M17 et M15, ainsi que douze Masters à différents endroits. Le CSJ a été organisé avec succès à Tenero. Le CSJ 2017 aura lieu du 17 au 20 août à Rorschach/Goldach.

Au cours de l'année écoulée, la Commission de la relève a traité et mis en œuvre les sujets suivants:

- adaptations réglementaires;
- coaching lors des tournois du JBT (sauf CSJ);
- cours d'aptitude-coaching;
- répartition des tournois du JBT;
- détermination des organisateurs du CSJ et taille du tableau du CSJ;
- collaboration avec la Commission de la relève Indoor.

Un grand merci aux membres de la CRB et du bureau pour leur travail.

Markus Gruber  
Président de la CRB

## 2.8 Commission des entraîneurs Swiss Volley & Groupe spécialisé J+S Volleyball

### Activités 2016

Deux cours de cadres ont eu lieu cette année, lesquels ont permis de structurer l'outil pour la planification de l'entraînement de Swiss Volley et de générer des contenus.

Lors de la réunion des groupes spécialisés en septembre, les feed-back concernant le nouveau cours de base ainsi que la nouvelle planification et la mise en œuvre de la nouvelle thématique J+S étaient les principaux points à l'ordre du jour.

En 2016, 296 nouveaux moniteurs J+S Volleyball ont été formés et quatre cours de moniteurs de plus qu'en 2015 ont pu être organisés. Seuls deux cours de moniteurs ont dû être annulés. Le nombre de moniteurs actifs et le nombre de participants aux cours de moniteurs ont augmenté par rapport à 2015.

Bien que le nombre total de moniteurs participant à un module ait diminué, le module Beachvolleyball advanced et le cours d'entraîneur de la relève partie 1 ont pu de nouveau avoir lieu. Le cours pour experts n'a pas eu lieu en 2016. Le nombre d'experts actifs reste à 56.

Cette année, le nouveau programme de la formation de base et le nouveau manuel ont été introduits. Les feed-back concernant le module de perfectionnement (MP) pour experts ont été en majorité positifs.

### Sport des enfants J+S

Le module de perfectionnement Sport principal et le module Découvrir un sport (cours Kids Volley destinés aux débutants) ont eu lieu. Ces modules ont été donnés par la cheffe de discipline J+S Volleyball en collaboration avec le chef de projet Kids Volley.

### Conclusion

La collaboration entre Swiss Volley et J+S concernant la formation des entraîneurs est considérée comme très agréable et précieuse.

Nous tenons à remercier tous les membres de la Commission ainsi que tous les experts qui ont participé aux projets de l'année 2016 pour leur agréable et précieuse collaboration.

Nicole Schnyder-Benoit  
Cheffe de discipline J+S Volleyball

Anne-Sylvie Monnet  
Directrice Volleyball Swiss Volley



### 3. Rapport annuel

#### 3.1 Annexe au rapport annuel 2016 – Finances

##### Sommaire

- Rapport de révision T+R, Gümligen
- Bilan au 31 décembre 2016
- Compte d'exploitation 2016 avec comparaison à 2015 et budget 2016
- Flux de trésorerie 2016
- Annexe 2016
  - 1. Détails du bilan et du compte de résultats
  - 2. Règles relatives à la présentation des comptes
  - 3. Immobilisations corporelles
  - 4. Autres indications
- Rapport de prestations 2016
- Rapport de la commission de gestion

#### Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Parlement du volleyball de Swiss Volley, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, flux de trésorerie, calcul de la variation du capital et annexe) de Swiss Volley pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016. En conformité avec le manuel pour l'établissement des comptes annuels selon les Swiss Sport GAAP FER 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à un audit ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels en accord avec Swiss Sport GAAP FER 21 incombe au Comité central alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de telle manière que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions et des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée, Swiss Volley. En re-

vanche, les vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que les auditions et les autres opérations de contrôle destinées à déceler des fraudes ne font pas partie du contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne soient pas conformes aux relations réelles de l'image correspondante à la situation du capital, du financement et des revenus en accord avec Swiss Sport GAAP FER 21 à la loi et aux statuts.

Gümligen, le 6 mars 2017

##### T+R SA

Vincent Studer	Beat Nydegger
<i>Expert-comptable diplômé</i>	<i>Expert-comptable diplômé</i>
<i>Expert-réviseur agréé</i>	<i>Expert-réviseur agréé</i>
	<i>Réviseur responsable</i>

##### Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, flux de trésorerie, calcul de la variation du capital et annexe)



## Bilan au 31 décembre 2016

	Détails annexe	Comptes 2016	%	Comptes 2015	%
<b>ACTIFS</b>					
<b>Actifs circulants</b>		<b>3'255'891</b>	<b>99.0</b>	<b>3'285'162</b>	<b>98.4</b>
Liquidités	1.1	2'272'477	69.8	2'287'648	69.6
Créances	1.2	487'149	15.0	613'571	18.7
Autres besoins impromptus	1.2	32'000		54'048	
Stocks	1.3	2	0.0	2	0.0
Comptes de régularisation de l'actif		464'263	14.3	329'893	10.0
<b>Immobilisations</b>		<b>54'393</b>	<b>100.0</b>	<b>22'978</b>	<b>100.0</b>
Immobilisations financières	1.4	1'200	5.2	1'200	3.0
Immobilisations corporelles	2.1	53'193	97.8	21'778	94.8
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>3'310'284</b>	<b>100.0</b>	<b>3'308'140</b>	<b>100.0</b>
<b>PASSIFS</b>					
<b>Engagements à court terme</b>		<b>2'616'908</b>	<b>100.0</b>	<b>2'661'241</b>	<b>100.0</b>
Autres engagements	1.5	435'922	16.7	501'224	18.8
Comptes de régularisation du passif		2'180'986	83.3	2'160'018	81.2
<b>Capital de la fédération</b>		<b>693'376</b>	<b>100.0</b>	<b>646'899</b>	<b>100.0</b>
Capital libre		646'899	93.3	625'025	96.6
Résultat de l'exercice		46'477	6.7	21'873	3.4
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>3'310'284</b>	<b>100.0</b>	<b>3'308'140</b>	<b>100.0</b>

## Compte d'exploitation 2016 / après FER21

Compte de résultats totaux	Détails annexe	Comptes 2016	%	Comptes 2015	%	Budget 2016	%
Montants du secteur public		162'197	2.4	148'458	2.3	120'000	1.9
Montants du secteur privé		933'735	13.9	990'105	15.1	934'000	14.7
Recettes de livraisons et services		5'645'388	83.7	5'425'000	82.7	5'280'500	83.4
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1.6</b>	<b>6'741'320</b>	<b>100.0</b>	<b>6'563'562</b>	<b>100.0</b>	<b>6'334'500</b>	<b>100.0</b>
Cotisations versées et subventions	1.7	-3'316'608	-49.2	-3'369'885	-51.3	-3'134'400	-49.5
Charges de personnel	1.8	-2'380'607	-35.3	-2'256'924	-34.4	-2'363'700	-37.3
Charges matérielles	1.9	-964'094	-14.3	-897'179	-13.7	-817'400	-12.9
Amortissements		-33'723	-0.5	-16'752	-0.3	-25'000	-0.4
<b>Frais opérationnels</b>		<b>-6'695'033</b>	<b>-99.3</b>	<b>-6'540'740</b>	<b>-99.7</b>	<b>-6'340'500</b>	<b>-100.1</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>46'287</b>	<b>0.7</b>	<b>22'822</b>	<b>0.3</b>	<b>-6'000</b>	<b>-0.1</b>
Produits financiers		3'026	0.0	1'705	0.0	500	0.0
Charges financières		-1'935	0.0	-1'732	0.0	-3'000	0.0
Impôts		-900	0.0	-923	0.0	-1'500	0.0
<b>Résultat de l'exercice (avant modification du capital d'organisation)</b>		<b>46'477</b>	<b>0.7</b>	<b>21'873</b>	<b>0.3</b>	<b>-10'000</b>	<b>-0.2</b>
Modification du capital libre				-21'873		10'000	
<b>Résultat de l'exercice (après modification du capital d'organisation)</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0.0</b>

## Flux de trésorerie 2016

	2016	2015
<b>Résultat de l'exercice</b>	46'477	21'873
<i>Flux de trésorerie résultant de l'activité commerciale :</i>		
Amortissements immobilisations corporelles	33'723	16'752
Augmentation/réduction provisions	0	0
Bénéfices/pertes comptables résultant de la vente d'actif immobilisé	0	0
Attribution de capital libre aux fonds liés	0	0
Remboursement de fonds liés au capital libre	0	0
Charges financières	1'935	1'732
Produits financiers	-3'026	-1'705
<i>Variation de l'actif circulant net d'exploitation :</i>		
Augmentation/réduction créances	148'470	-223'928
Augmentation/réduction stocks	0	0
Augmentation/réduction compte de régularisation de l'actif	-134'370	11'016
Augmentation/réduction engagements financiers à court terme	0	0
Augmentation/réduction autres engagements à court terme	-65'302	215'683
Augmentation/réduction compte de régularisation du passif	20'969	804'481
Augmentation/réduction provisions	0	0
<b>Revenus nets d'exploitation</b>	<b>48'877</b>	<b>845'903</b>
Charges financières	-1'935	-1'732
Produits financiers	3'026	1'705
<b>Total flux de trésorerie résultant de l'activité opérationnelle</b>	<b>49'967</b>	<b>845'876</b>
<i>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement</i>		
Investissements dans des immobilisations corporelles	-65'139	0
Augmentation/réduction titres	0	-1'000
<b>Total flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement</b>	<b>-65'139</b>	<b>-1'000</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>-15'171</b>	<b>844'876</b>
Liquidités et équivalents de liquidités au début de l'exercice	2'287'648	1'442'772
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>-15'171</b>	<b>844'876</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	2'272'477	2'287'648

## Calcul de modification du capital

	2016	2015
<b>Capital de la fédération</b>		
Capital libre		
Portefeuille au 1.1.	646'899	625'025
Résultat annuel	46'477	21'873
<b>Capital libre au 31.12.</b>	<b>693'376</b>	<b>646'898</b>
<b>Total Capital de la fédération (Capital d'organisation)</b>	<b>693'376</b>	<b>646'898</b>

► ACTION SOCIALE

CULTURE ◀

# 210 MILLIONS

DISTRIBUÉS PAR LA LOTERIE ROMANDE CHAQUE ANNÉE  
À PRÈS DE 3'000 PROJETS



SOUTIEN NUMÉRO 1 DE L'UTILITÉ PUBLIQUE EN SUISSE ROMANDE.

**#AVECLORO**

► PATRIMOINE

◀ SPORT

## Annexe 2016

### 1. Détails du bilan et du compte de résultats (revenus d'exploitation)

	2016	%	2015	%
<b>1.1. Liquidités</b>	<b>2'272'477</b>	<b>100.0</b>	<b>2'287'648</b>	<b>100.0</b>
Caisse	5'441	0.2	7'502	0.3
Poste	1'630'219	71.7	1'649'339	72.1
Poste (Compte e-deposito)	10'015	0.4	10'007	0.4
Banque	626'801	27.6	620'800	27.1

	2016	%	2015	%
<b>1.2 Créditances</b>	<b>519'149</b>	<b>100.0</b>	<b>667'618</b>	<b>100.0</b>
Débiteurs	537'149	103.5	663'571	99.4
Ducroire	-50'000	-9.6	-50'000	-7.5
Impôt anticipé	0	0.0	2'138	0.3
Paiements en avance aux fournisseurs	32'000	6.2	51'909	7.8

	2016	%	2015	%
<b>1.3 Stocks</b>	<b>2</b>	<b>100.0</b>	<b>2</b>	<b>100.0</b>
Volleyshop	1	50.0	1	50.0
Arbitres	1	50.0	1	50.0

	2016	%	2015	%
<b>1.4 Immobilisations financières</b>	<b>1'200</b>	<b>100.0</b>	<b>1'200</b>	<b>100.0</b>
Parts sociales de la société coopérative de banque Raiffeisen Köniz	200	16.7	200	16.7
Parts sociales de la société coopérative IndoorSports	1'000	83.3	1'000	83.3

	2016	%	2015	%
<b>1.5 Autres engagements</b>	<b>435'922</b>	<b>100.0</b>	<b>501'224</b>	<b>100.0</b>
Engagements (créditeurs) généraux	277'611	63.7	198'064	39.5
Dépenses d'arbitrage (compte de passage)	158'312	36.3	297'800	59.4
Avoir TVA du décompte final	0	0.0	5'360	1.1

## Annexe 2016

### 1.6 Détails du compte de résultats (revenus d'exploitation)

	Comptes 2016	%	Comptes 2015	%	Budget 2016	%
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>6'741'320</b>	100.0	<b>6'563'562</b>	100.0	<b>6'334'500</b>	100.0
<b>Cotisations des membres</b>	<b>2'759'420</b>	40.9	<b>2'810'135</b>	42.8	<b>2'735'000</b>	43.2
Licences	2'602'365	38.6	2'625'425	40.0	2'608'000	41.2
Beach Card	63'635	0.9	63'755	1.0	65'000	1.0
Cotisations annuelles des clubs	93'420	1.4	120'955	1.8	62'000	1.0
<b>Contributions secteur public</b>	<b>162'197</b>	2.4	<b>148'458</b>	2.3	<b>120'000</b>	1.9
Contributions Confédération	50'000	0.7	50'000	0.8	50'000	0.8
J+S fonds cours	47'869	0.7	43'458	0.7	32'000	0.5
J+S promotion de la relève	64'328	1.0	55'000	0.8	38'000	0.6
<b>Contributions secteur de droit privé</b>	<b>933'735</b>	13.9	<b>990'105</b>	15.1	<b>934'000</b>	14.7
AOS Formation & Management sport d'élite	225'000	3.3	225'000	3.4	225'000	3.6
AOS relève	160'000	2.4	160'000	2.4	160'000	2.5
AOS Elite	235'000	3.5	235'000	3.6	235'000	3.7
AOS JO	60'000	0.9	60'000	0.9	60'000	0.9
AOS grands événements / Surplus participation	257'000	3.8	298'000	4.5	254'000	4.0
Cotisations CEV/WEVZA	-3'265	0.0	12'105	0.2	0	0.0
<b>Produits publicitaires</b>	<b>2'127'601</b>	31.6	<b>2'034'101</b>	31.0	<b>1'980'500</b>	31.3
Sponsoring	529'234	7.9	807'668	12.3	459'500	7.3
Coop Beach Tour	798'000	11.8	798'000	12.2	798'000	12.6
Coop Beach Tour montant de secours	77'000	1.1	57'000	0.9	67'000	1.1
Sponsoring contre-épreuve	723'366	10.7	371'433	5.7	656'000	10.4
<b>Produits des manifestations</b>	<b>292'363</b>	4.3	<b>324'828</b>	4.9	<b>314'000</b>	5.0
Droits d'inscription, droits de participation	114'059	1.7	114'746	1.7	118'000	1.9
Amendes	31'855	0.5	27'455	0.4	30'000	0.5
Transferts joueurs	44'112	0.7	59'923	0.9	60'000	0.9
Entrées spectateurs	35'711	0.5	43'187	0.7	43'000	0.7
Revenus sur licences et amendes	18'230	0.3	18'320	0.3	18'000	0.3
Revenus publicitaires	46'322	0.7	58'276	0.9	35'000	0.6
Autres revenus	2'074	0.0	2'921	0.0	10'000	0.2
<b>Divers revenus d'exploitation</b>	<b>466'004</b>	6.9	<b>255'935</b>	3.9	<b>251'000</b>	4.0
Volleyshop	57'489	0.9	47'878	0.7	40'000	0.6
Articles et tenues arbitres	187'560	2.8	9'958	0.2	40'000	0.6
Droits de mise en oeuvre	50'000	0.7	80'500	1.2	80'000	1.3
Annonces	12'000	0.2	5'500	0.1	8'500	0.1
Publicité divers	0	0.0	0	0.0	0	0.0
location sol de la salle	17'760	0.3	24'320	0.4	10'000	0.2
rendement de refacturation	41'963	0.6	10'461	0.2	0	0.0
Autres produits	132'838	2.0	79'067	1.2	77'500	1.2
Diminutions de recettes/perte sur débiteurs	-33'607	-0.5	-1'748	0.0	-5'000	-0.08

## Annexe 2016

### 1.7 Détails du compte de résultats (charges sectorielles sport de compétition, relève et de masse)

		Comptes 2016	Comptes 2015	Budget 2016	Comptes 2014	Comptes 2013
Beach volley	Sport d'élite	-861'331	-762'175	-783'100	-997'543	
	Sport de compétition relève et de masse	-496'582	-523'678	-415'800	-411'977	
	Compétitions	-732'157	-744'307	-730'000	-728'849	
Beach volley		-2'090'070	-2'030'160	-1'928'900	-2'138'369	-2'143'388
Indoor Hommes	Sport d'élite	-308'069	-311'496	-305'810	-104'251	
	Sport de compétition relève et de masse	-540'699	-585'743	-559'060	-311'838	
Indoor Hommes		-848'768	-897'239	-864'870	-416'089	-310'553
Indoor Femmes	Sport d'élite	-305'175	-317'732	-318'960	-236'526	
	Sport de compétition relève et de masse	-625'089	-606'719	-583'530	-531'737	
Indoor Femmes		-930'264	-924'450	-902'490	-768'263	-582'598
Indoor (femmes+hommes)		-1'779'032	-1'821'690	-1'767'360	-1'184'351	-893'151
Compétitions Indoor		-550'562	-560'471	-542'332	-440'893	-450'000
Total Sport d'élite		-1'474'576	-1'391'403	-1'407'870	-1'338'320	
Total Sport de compétition relève et de masse		-1'662'369	-1'716'140	-1'558'390	-1'255'551	
Compétitions (Beachvolley+Indoor)		-1'282'719	-1'304'779	-1'272'332	-1'169'742	
Total dépenses sportives		-4'419'664	-4'412'321	-4'238'592	-3'763'613	-3'486'539

## Annexe 2016

### 1.8 Détails du compte de résultats (charges de déplacement, représentations et publicitaires)

### 1.9 Détails du compte de résultats (charges matérielles)

	Comptes 2016	%	Comptes 2015	%	Budget 2016	%
<b>Charges de personnel</b>	<b>-2'380'607</b>	100.0	<b>-2'256'924</b>	100.0	<b>-2'363'700</b>	100.0
Indemnités des entraîneurs et accompagnants	-1'103'056	46.3	-1'042'436	46.2	-1'104'192	46.7
Salaires bureau Swiss Volley	-818'964	34.4	-753'990	33.4	-833'995	35.3
Frais assurances sociales	-269'689	11.3	-267'720	11.9	-274'653	11.6
Frais organes et commissions	-88'597	3.7	-74'431	3.3	-63'860	2.7
Autres frais du personnel	-100'302	4.2	-118'347	5.2	-87'000	3.7
<b>1.9 Détails du compte de résultats</b>	<b>Comptes 2016</b>	<b>%</b>	<b>Comptes 2015</b>	<b>%</b>	<b>Budget 2016</b>	<b>%</b>
<b>Charges matérielles</b>	<b>-964'094</b>	100.0	<b>-897'179</b>	100.0	<b>-817'400</b>	100.0
Charges de matériel et de prestations de services (Volleyshop et arbitres)	-147'870	15.3	-74'662	8.3	-47'500	5.8
Loyer	-102'763	10.7	-106'069	11.8	-107'300	13.1
Meubles de bureau/machines/IT	-6'594	0.7	-5'617	0.6	-5'000	0.6
Véhicules	-87'636	9.1	-106'089	11.8	-90'500	11.1
Assurances, taxes	-8'473	0.9	-8'582	1.0	-9'200	1.1
Charges d'administration	-102'536	10.6	-113'937	12.7	-115'300	14.1
Charges informatiques	-240'642	25.0	-232'607	25.9	-204'300	25.0
Charges de déplacement, représentations et publicitaires	-180'295	18.7	-183'414	20.4	-171'300	21.0
Réduction récup. Impôt préalable	-87'284	9.1	-66'203	7.4	-67'000	8.2
<b>Détails Charges informatiques</b>	<b>Comptes 2016</b>	<b>%</b>	<b>Comptes 2015</b>	<b>%</b>	<b>Budget 2016</b>	<b>%</b>
<b>Charges informatiques</b>	<b>-240'642</b>	100.0	<b>-232'607</b>	100.0	<b>-204'300</b>	100.0
Entretien informatique software	-76'107	31.6	-34'239	14.7	-72'500	35.5
Entretien informatique hardware	-14'962	6.2	-21'965	9.4	-15'000	7.3
Banque de données (MyVolley, MyBeach, E-Learning etc.)	-99'765	41.5	-109'939	47.3	-76'800	37.6
Videosharing club / DataVolley / E-Scoring	-220'36	9.2	-28'342	12.2	-17'000	8.3
Internet/Transmissions données/Hébergement serveur	-27772	11.5	-38'122	16.4	-23'000	11.3

## Annexe 2016

### 2. Récapitulation des principes de présentation des comptes

#### *Principes généraux de présentation des comptes*

La présentation des comptes a été effectuée conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss Sport GAAP FER 21 de Swiss Olympic Association. Celles-ci se fondent en règle générale sur les dispositions légales du droit des sociétés anonymes. En dérogation à l'admissibilité légale de réserves latentes, les positions de bilan ont été utilisées conformément aux valeurs maximales selon le droit des sociétés anonymes pour l'établissement des comptes annuels. Les comptes annuels ont été établis de sorte que la situation financière et les résultats de Swiss Volley puissent être évalués de façon fiable.

#### *Périmètre de consolidation*

Swiss Volley n'a pas de sociétés filiales ni d'institutions partenaires placées sous une direction unique par une majorité de voix ou de toute autre manière.

#### *Conversion des monnaies étrangères*

Aucune monnaie étrangère à l'échéance du bilan.

#### *Liquidités*

Les liquidités comprennent le fonds de caisse, les chèques à encaisser directement ainsi que les avoirs en comptes postaux et bancaires.

#### *Créances*

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des correctifs de valeurs.

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles ont été inscrites au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les dépenses engagées pour les réparations et l'entretien ont été directement imputées au compte de résultat.

Les amortissements ont été calculés sur la base de l'ordonnance sur les amortissements du canton de Berne:

Hardware informatique	durée d'utilisation 3–5 ans
Mobilier et équipements	durée d'utilisation 10 ans
Véhicules	durée d'utilisation 10 ans

Le seuil de comptabilisation s'élève à CHF 3000.

#### *Immobilisations financières*

Les actifs financiers sont évalués au coût.

#### *Provisions*

Les provisions ont été inscrites au bilan lorsqu'un engagement actuel, résultant d'un événement se situant dans le passé, est survenu, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables.

#### *Impôts*

Swiss Volley a été assujetti à l'impôt du canton de Berne au 1.1.2003, en qualité de personne morale.

Berne, le 31 décembre 2016

## Annexe 2016

### 3. Immobilisations corporelles

Coûts d'acquisition	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Inventaire au 31 décembre 2015	11'375	51'304	163'105	11'898	237'681
Investissements	0	52'024	13'115	0	65'139
Désinvestissements	0	-49'004	-86'175	0	-135'179
<b>Inventaire au 31 décembre 2016</b>	<b>11'375</b>	<b>54'324</b>	<b>90'044</b>	<b>11'898</b>	<b>167'641</b>

Amortissements cumulés	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Inventaire au 31 décembre 2015	4'124	51'303	148'579	11'897	215'904
Charges d'amortissement	1'375	15'202	17'146	0	33'723
Correction amortissement cumulé	0	-49'004	-86'175	0	-135'179
<b>Inventaire au 31 décembre 2016</b>	<b>5'499</b>	<b>17'501</b>	<b>79'550</b>	<b>11'897</b>	<b>114'448</b>

Valeur comptable nette	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Au 31 décembre 2015	7'251	1	14'525	1	21'778
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>5'876</b>	<b>36'823</b>	<b>10'494</b>	<b>1</b>	<b>53'193</b>

<b>Valeur d'assurance incendie au 31.12.2016</b>	<b>500'000.00</b>
--	-------------------

### 4. Autres indications

	Comptes 2016	Comptes 2015
Nombre de collaborateurs (temps plein en moyenne annuelle)	< 50	<50
Cautionnements	aucun	aucun
Engagements de garantie	aucun	aucun
Constitution de gages en faveur de tiers	aucun	aucun
Restriction de propriété pour engagements propres	aucun	aucun
Engagements de leasing	Fr. 57'053	aucun
Contrats locatifs à long terme avec plus de 12 mois restants		
Contrats de location jusqu'au 31.12.2020; Loyer annuel CHF 47'000		aucun
Contrat de location jusqu'au 31.10.2026; Loyer annuel CHF 83'000		aucun
Engagements vis-à-vis d'institutions de prévoyance Il s'agit d'un pla de prévoyance chez Swiss Life AG. Il n'y a pas de sur ou sous-couverture.	aucun	aucun
Les frais de prévoyance dans les frais du personnel sont de:	Fr. 95'490	Fr. 91'625
Montant total des indemnités à:		
Comité Central	Fr. 16'294	Fr. 19'200
Direction	Fr. 541'378	nicht ausweispflichtig

# Rapport de prestations 2016

## But / Organisation de la Fédération

### Extrait du plan directeur:

Swiss Volley est l'organe faîtier suisse pour le volleyball. L'objectif principal de Swiss Volley est la propagation et la promotion du volleyball dans le sport de masse et le sport d'élite, ainsi que la progression de son importance dans le public. La position de deuxième fédération suisse de sport d'équipe doit être confirmée. Swiss Volley entend en même temps être organisateur, prestataire de services et défenseur des intérêts de ses membres. Swiss Volley promeut en particulier des produits «vendables» et/ou avantageux pour sa base.

Swiss Volley est positivement orienté face aux nouvelles tendances et aux nouveaux développements dans le volleyball. La Fédération s'engage au niveau national et international en faveur de concepts et de formes de jeu innovants.

Swiss Volley s'engage pour une éthique sportive, pour le fair-play, et lutte contre l'utilisation de moyens dopants.

Swiss Volley prend position par rapport aux questions et problèmes de société, politiques et économiques qui ont une influence directe sur l'activité de la Fédération et l'exercice ou le développement du volleyball.

## Organes dirigeants de la Fédération, Comité central

Nom	Prénom	Fonction	Mandat	Taux d'occupation
Willi	Nora	Présidente	– 31.12.18	–
Addiechi	Federico	Membre	– 31.12.18	–
Cantieni	Roman	Membre	– 31.12.18	–
Hominal	Bernard	Vice-président	– 31.12.18	–
Frey	Deborah	Membre	– 31.12.18	–
Quinche	Anna	Membre	– 31.12.18	–
Stückelberger	Balz	Membre	– 31.12.18	–

## Responsables au sein de la direction

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Augsburger	Werner	Directeur	01.04.12	100%
Deubelbeiss	Martin	Directeur des finances	01.06.13	100%
Monnet	Anne-Sylvie	Directrice sportive	01.11.03	100%
Saxer	Philippe	Directeur sportif	01.06.06	100%

## Collaboratrices et Collaborateurs de Swiss Volley

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Brülhart	Béatrice	Administration	01.07.11	80%
Fömlí	Marco	Coordinateur de la relève volleyball hommes	01.05.14	100%
Gasner	Martina	Administration	01.07.14	60%
Kiss	Bastian	Apprenti	01.08.15	100%
Krattiger	Marco	Administration	01.08.15	20%
Meyenberg	Michael	Coordinateur de la relève beachvolleyball	01.08.16	100%
Müller-Maurer	Evelyne	Administration	01.06.00	30%
Nowotny	Johannes	Coordinateur de la relève volleyball femmes	01.05.14	100%
Nydegger	Joël	Administration	01.10.13	100%
Personeni	Jonas	Administration	01.04.16	100%
Raffaelli	Alessandro	Administration	26.09.12	100%
Schläppi	Tina	Administration	01.04.16	100%
Spychiger	Karin	Administration	01.03.06	40%
Théodoloz	Noémie	Administration	01.06.14	100%

### Entraîneur Swiss Volley

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Andrey	Pascal	Entraîneur	dès 2016	Jours d'activités
Balsamo	Dario	Entraîneur	dès 2015	Jours d'activités
Beck	Sebastian	Entraîneur	01.03.2006	100%
Beeler	Marco	Entraîneur	dès 2015	Jours d'activités
Bettello	Dario	Entraîneur	dès 2004	Jours d'activités
Brunner	Kurt	Entraîneur	dès 2012	Jours d'activités
Campioli	Matteo	Scout	dès 2015	Jours d'activités
Dieckmann	Christoph	Entraîneur	01.12.2012	80%
Dufaux	Michel	Entraîneur	dès 2011	Jours d'activités
Egger	Markus	Entraîneur	01.05.2014	100%
Fölmli	Marco	Entraîneur	dès 2014	Jours d'activités
Gross	Dirk	Entraîneur	dès 2015	Jours d'activités
Karl	Florian	Entraîneur	01.01.2014	100%
Lippuner	Timo	Entraîneur	dès 2014	Jours d'activités
Nowotny	Johannes	Entraîneur	dès 2011	Jours d'activités
Pauli	Mélanie	Entraîneuse	dès 2011	Jours d'activités
Schreier	Jürgen	Entraîneur	dès 2014	Jours d'activités
Strohm	Frieder	Scout	dès 2015	Jours d'activités
Suter	Michael	Entraîneur	dès 2013	100%
Zbinden	Jürg	Kids Volley	dès 2012	Jours d'activités
Zürcher	Bruno	Entraîneur	dès 2013	Jours d'activités

### Organe de révision

Reprise du mandat 1.1.2003 – élu jusqu'au 31.12.2019
T&R AG, Gümligen
Beat Nydegger, expert-comptable dipl.

### Commission de gestion

Nom	Prénom	Fonction	Durée du mandat
Racine	Marc-André	Membre	– 31.12.2018
Schmutz	Stefan	Président	– 31.12.2018
Thommen	Stefan	Membre	– 31.12.2018

## 3.2 Rapport de la commission de gestion de Swiss Volley

à l'attention du Parlement 2017

Conformément au mandat qui nous est octroyé, la commission de gestion a examiné de manière critique le développement de l'activité de Swiss Volley en 2016. Nous avons exécuté notre mandat de manière indépendante, conformément aux dispositions statutaires et au règlement de la commission de gestion.

La commission de gestion s'est réunie à l'occasion de trois séances au bureau à Berne. Celles-ci ont toutes eu lieu en la présence de Monsieur Bernard Hominal qui représentait le Comité Central. Le contrôle et l'appréciation des rapports financiers présentés ont été les thèmes centraux de ces séances. La commission de gestion a en outre reçu régulièrement des informations concernant l'activité de la Fédération.

Sur la base des contrôles effectués, nous établissons à l'attention du Parlement le rapport suivant:

- Les comptes annuels 2016 sont clôturés avec un bénéfice de CHF 46 477.–. Une perte de CHF 10 000.– avait été budgétée. Grâce à ce bénéfice, le capital de la fédération s'élève à CHF 693 376.– au 31 décembre 2016.
- Dans la mesure où des différences importantes par rapport au budget ont été enregistrées pour certains postes, elles ont été rapidement identifiées par le bureau et le Comité central sur la base des projections courantes. Les principaux écarts ont été exposés à la commission de gestion de manière transparente lors des séances et justifiés dans le détail.
- La clôture des comptes de l'exercice 2016 a été contrôlée par un organe de révision externe. Dans son rapport du 6 mars 2017, T+R SA atteste que lors de son contrôle, elle n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux prescriptions applicables en matière d'établissement des comptes.
- La décision prise il y a plusieurs années par le Parlement du Volleyball concernant l'aspiration à un capital cible de CHF 1 000 000.– est toujours en vigueur. Le bénéfice annuel a rapproché le capital de ce but. La commission de gestion souhaite toujours que l'utilité de cette fixation d'objectifs soit examinée.

- De nouveau, nous considérons que la situation financière de Swiss Volley est très solide. Concernant la vérification recommandée du capital cible, il s'agit uniquement de garantir que les objectifs fixés par le Parlement du volleyball seront de nouveau visés à moyen terme ou adaptés suite à une nouvelle décision. Tant que le Parlement du Volleyball ne revient pas sur cette décision, le but reste celui d'augmenter le capital de la fédération petit à petit.
- En consultant les procès-verbaux des séances du Comité central, la commission de gestion a pu obtenir des informations concernant les autres activités de la Fédération. Le bureau de Swiss Volley nous a continuellement informés et consultés concernant les activités à portée considérable.
- À la demande de la commission de gestion, le projet Volley IT est suivi par une équipe de surveillance de projets spécialisée. Nous sommes également continuellement informés de l'avancée du projet durant nos séances.
- Tous les renseignements exigés par la commission de gestion concernant la marche ordinaire des affaires ou certaines affaires en particulier ont été fournis de manière compétente par le Comité central et la direction.
- Dans le cadre de notre activité, nous n'avons pas rencontré d'élément nécessitant des vérifications complètes au sens de l'art. 9, al. 3 du règlement de la commission de gestion.

Nous sommes donc d'avis que l'activité de la Fédération s'est développée de manière correcte dans le cadre des statuts, des règlements et des décisions des organes compétents. Nous recommandons au Parlement d'approuver les comptes annuels 2016.

Pour conclure, je remercie le représentant du Comité Central, Monsieur Bernhard Hominal, ainsi que la direction de Swiss Volley, Werner Augsburger et Martin Deubelbeiss, pour le travail effectué avec soin et les explications compétentes fournies lors de nos séances.

Thoune, le 7 mars 2017

Pour la commission de gestion



Stefan Schmutz, président

## 4. Annexe des statistiques

### 4.1 Licences/Clubs dès 1969

Saison Saison	Lizenzen Licences	Vereine Clubs	Passivmitglieder- Membres passifs	Erhöhung Augmentation	Vereine Clubs
1969/70	1'803	81			
1970/71	2'717	129		50.69%	59.26%
1971/72	3'780	155		39.12%	20.16%
1972/73	5'374	228		42.17%	47.10%
1973/74	6'935	316		29.05%	38.60%
1974/75	9'313	372		34.29%	17.72%
1975/76	11'388	449		22.28%	20.70%
1976/77	13'102	510		15.05%	13.59%
1977/78	14'921	572		13.88%	12.16%
1978/79	16'800	628		12.59%	9.79%
1979/80	18'537	651		10.34%	3.66%
1980/81	20'369	671		9.88%	3.07%
1981/82	21'954	706		7.78%	5.22%
1982/83	23'217	728		5.75%	3.12%
1983/84	24'155	733		4.04%	0.69%
1984/85	25'793	750		6.78%	2.32%
1985/86	26'614	762		3.18%	1.60%
1986/87	27'678	781		4.00%	2.49%
1987/88	27'893	785		0.78%	0.51%
1988/89	28'640	784		2.68%	-0.13%
1989/90	35'438	778		23.74%	-0.77%
1990/91	36'871	752	13'784	42.94%	-3.34%
1991/92	37'967	774	13'390	1.39%	2.93%
1992/93	38'609	766	14'132	2.69%	-1.03%
1993/94	39'713	761	15'232	4.18%	-0.65%
1994/95	40'582	766	14'920	1.01%	0.66%
1995/96	39'925	770	15'610	0.06%	0.52%
1996/97	44'418	769	15'200	7.35%	-0.13%
1997/98	45'543	767	15'268	2.00%	-0.26%
1998/99	44'559	754	15'310	-1.55%	-1.69%
1999/00	39'738	687	15'400	-7.90%	-8.89%
2000/01	41'726	661	15'500	3.79%	-3.78%
2001/02	30'855	652	15'300	-19.35%	-1.36%
2002/03	29'203	645	15'000	-4.23%	-1.07%
2003/04	30'025	656	15'000	1.86%	1.71%
2004/05	31'623	660	15'000	3.55%	0.61%
2005/06	34'485	611	15'000	6.14%	-7.42%
2006/07	35'201	660	15'000	1.45%	8.02%
2007/08	35'422	569	15'000	0.44%	-13.79%
2008/09	34'906	568	15'000	-1.02%	-0.18%
2009/10	35'075	543	15'000	0.34%	-4.40%
2010/11	34'711	544	15'000	-0.73%	0.18%
2011/12	34'866	523	15'000	0.31%	-3.86%
2012/13	35'641	522	15'000	1.55%	-0.19%
2013/14	35'371	510	15'000	-0.53%	-2.30%
2014/15	35'199	503	15'000	-0.34%	-1.37%
2015/16	38'259	499	15'000	6.10%	-0.80%
2016/17	41'959	485	15'000	6.95%	-2.81%



## 4.2 Développement du nombre des licences

SV Région/Région	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/2015	2015/2016	2016/2017
<b>Genf/Geneve</b>	1'686	1'686	782	680	699	700	851	1'004	962	1'003	1'031	1'025	969	1'049	1'015	986	1'068	1'146
<b>Waadt/Vaud</b>	2'561	2'787	2'241	2'037	2'049	2'058	2'231	2'138	2'233	2'294	2'212	2'245	2'130	2'114	2'114	2'013	2'022	2'056
<b>Wallis/Vaais</b>	1'334	1'435	1'045	1'007	1'092	1'146	1'147	1'384	1'510	1'490	1'501	1'515	1'462	1'425	1'417	1'330	1'255	1'147
<b>Neuenburg/Nauchâtel</b>	1'459	1'567	825	774	766	791	819	872	928	912	910	884	863	964	932	926	858	867
<b>Jura-Seeeland</b>	1'246	1'366	1'069	894	852	842	812	823	1'194	1'284	1'267	1'116	1'100	1'146	1'136	1'182	1'175	1'317
<b>Freiburg/Fribourg</b>	2'330	2'476	1'902	1'897	1'862	1'951	2'130	2'173	2'177	1'625	2'114	2'120	2'045	1'973	1'866	1'818	1'819	1'847
<b>Bern/Berne</b>	4'798	4'717	3'755	3'687	3'696	3'416	3'288	3'328	3'397	3'353	3'167	3'260	3'281	3'304	3'063	2'983	3'034	3'119
<b>Solothurn/Soleure</b>	2'138	2'131	1'876	1'834	1'961	1'995	2'033	2'113	2'113	2'015	1'945	1'787	1'653	1'446	1'506	1'419	1'436	1'436
<b>Basel/Bâle</b>	3'256	3'398	2'612	2'544	2'612	2'517	2'745	2'644	2'591	2'722	2'642	2'449	2'381	2'260	2'220	2'221	2'176	2'307
<b>Aargau/Argovie</b>	4'515	5'038	3'479	3'153	3'227	3'103	3'529	3'482	3'293	3'265	3'183	3'180	3'107	3'212	3'356	3'322	3'384	3'341
<b>Innerschweiz/Suisse centrale</b>	4'883	5'199	3'854	3'549	3'684	3'667	4'075	4'087	4'125	4'106	4'157	4'150	4'043	4'056	3'979	3'757	3'769	3'787
<b>Zürich</b>	3'098	3'168	2'628	2'431	2'657	2'628	2'618	2'815	2'828	2'803	2'739	2'661	2'562	2'542	2'493	2'512	2'464	2'628
<b>RV/NO</b>	3'278	3'636	2'628	2'544	2'498	2'422	2'767	2'721	2'886	2'830	2'913	2'682	2'663	2'741	2'752	2'679	2'705	
<b>GSGL</b>	2'242	2'201	1'607	1'588	1'635	1'567	1'572	1'580	1'548	1'546	1'509	1'519	1'402	1'355	1'339	1'222	1'145	1'162
<b>Tessin/Ticino</b>	804	921	552	584	735	782	1'067	1'232	1'253	1'190	1'179	1'080	1'056	1'007	924	953	812	834
<b>Beachlizenzen/ licences beach</b>																		
<b>Open Beachvolley League</b>																		
<b>Indoor Easy League</b>																		
<b>Indoor Schreiberlizenzen / licences de marqueurs</b>																		
<b>Total</b>	39'738	41'726	30'855	29'203	30'025	31'623	34'486	35'201	35'422	34'906	35'075	34'711	34'866	35'641	35'371	35'199	38'259	41'959

### 4.3 Sortes de licences par région/Distribution des votes

SV Region SV Région	Stimmen/ Voix	Beach	DN DN	DR DR	J J	U15 M15	U13 M13	KV KV	NL LN	RL LR	PL LP	Schirri Arbitre	Trainer T Entrain.	Trainer TA Entrain.	Trainer TB Entrain.	Trainer TC Entrain.	Total Total
<b>Tessin / Ticino</b>	1		15	3	141	193	48	0	60	306	0	28	18	5	9	8	834
<b>Neuenburg / Neuchâtel</b>	1		6	15	149	96	70	33	80	319	0	68	12	9	5	5	867
<b>Genf / Genève</b>	1		16	4	309	148	193	39	71	252	0	57	39	6	8	4	1'146
<b>Wallis / Valais</b>	2		4	42	329	101	119	24	48	382	0	65	18	4	3	8	1'147
<b>GSGL</b>	1		20	43	163	67	36	29	76	598	0	99	7	11	7	6	1'162
<b>Jura-Spiel</b>	1		2	14	200	46	82	144	47	689	1	63	17	6	2	4	1'317
<b>Solothurn / Soleure</b>	2		4	6	225	80	67	8	77	836	0	99	25	0	3	6	1'436
<b>Freiburg / Fribourg</b>	2		18	15	431	125	91	0	40	987	2	91	30	5	3	9	1'847
<b>Waadt / Vaud</b>	2		5	11	577	31	37	5	139	1'021	2	187	19	9	4	9	2'056
<b>Basel / Bâle</b>	2		10	39	326	217	148	94	96	1'195	3	135	20	8	3	13	2'307
<b>Zürich</b>	3		7	5	558	144	142	83	128	1'376	2	126	28	9	5	15	2'628
<b>RVNO</b>	3		4	30	752	64	155	39	173	1'262	2	155	24	14	12	19	2'705
<b>Bern / Berne</b>	3		12	13	647	153	92	6	190	1'732	2	191	40	7	10	24	3'119
<b>Aargau / Argovie</b>	3		12	42	812	208	201	124	104	1'600	1	133	58	10	13	23	3'341
<b>Innerschweiz / Suisse centrale</b>	3		25	31	875	470	283	168	141	1'532	1	161	48	12	11	29	3'787
<b>Beachlizenzen / licences beach</b>		2'357															
Beachvolley Easy League		209															209
Open Beachvolley League		649															649
Indoor Easy League																	3'977
Indoor Schreiberizenzen / licences de marqueurs																	5'068
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>3'215</b>	<b>160</b>	<b>313</b>	<b>6'494</b>	<b>2'143</b>	<b>1'764</b>	<b>796</b>	<b>1'470</b>	<b>14'087</b>	<b>16</b>	<b>1'658</b>	<b>403</b>	<b>115</b>	<b>98</b>	<b>182</b>	<b>41'959</b>

Neue Stimmverteilung ab 01.01.2016 aufgrund der Lizenzzahlen Saison 14/15  
Nouvelle répartition des voix dès le 01 janvier 2016 sur la base du nombre de licences de la saison 14/15

## 4.4 Licences par région et sexe/Sortes de licences

Lizenzart Sortes de licences	Frauen Femmes	Männer Hommes	Total Total
Doppellizenz/licences double DN	109	51	160
Doppellizenz/licences double DR	231	82	313
Junioren/Juniors J	5'755	739	6'494
U15 / M15	1'755	388	2'143
U13 / M13	1'464	300	1'764
KidsVolley	562	234	796
Nationalliga NL/ligue nationale LN	727	743	1'470
Regionalliga RL/ligue régionale LR	9'821	4'266	14'087
Pendler PL / licences pendulaires	9	7	16
Schreiberlizenz SL/ licences de marqueurs	3'838	1'230	5'068
Schiedsrichter SR/arbitres	950	708	1'658
Trainer T / entraîneur T	172	231	403
Trainer TA / entraîneurs TA	12	103	115
Trainer TB / entraîneurs TB	26	72	98
Trainer TC / entraîneurs TC	72	110	182
Beachlizenzen / licences beach	1'369	988	2'357
Beach Volley Easy League			209
Open Beachvolley League			649
Indoor Easy League			3'977
<b>Total</b>	<b>26'872</b>	<b>10'252</b>	<b>41'959</b>

SV Region SV Région	Frauen Femmes	Männer Hommes	Lizenzen Licences
Genf/Genève	810	336	1'146
Waadt/Vaud	1'291	765	2'056
Wallis/Valais	949	198	1'147
Neuenburg/Neuchâtel	603	264	867
Jura-Seeland	947	370	1'317
Freiburg/Fribourg	1'458	389	1'847
Bern/Berne	2'325	794	3'119
Solothurn/Soleure	1'130	306	1'436
Basel/Bâle	1'713	594	2'307
Aargau/Argovie	2'511	830	3'341
Innerschweiz/Suisse centrale	2'898	889	3'787
Zürich	1'747	881	2'628
RVNO	1'819	886	2'705
GSGL	766	396	1'162
Tessin/Ticino	698	136	834
Beachlizenzen/licences beach	1'369	988	2'357
Beach Volley Easy League			209
Open Beachvolley League			649
Indoor Easy League			3'977
Indoor Schreiberlizenzen / licences de marqueurs	3'838	1'230	5'068
<b>Total</b>	<b>26'872</b>	<b>10'252</b>	<b>41'959</b>

## 4.5 Répartition des classes d'âge

**Saison 2016/2017**

	Alter âge	Absolut			% Total		
		Frauen femmes	Männer hommes	Total	Frauen femmes	Männer hommes	
<b>U10</b>	5 - 9	470	232	<b>702</b>	2.2%	2.9%	<b>2.4%</b>
<b>U11</b>	10	488	136	<b>624</b>	2.3%	1.7%	<b>2.1%</b>
<b>U13</b>	11 - 12	1'665	334	<b>1'999</b>	7.7%	4.2%	<b>6.7%</b>
<b>U15</b>	13 - 14	2'400	421	<b>2'821</b>	11.1%	5.2%	<b>9.5%</b>
<b>U17</b>	15 - 16	2'852	347	<b>3'199</b>	13.2%	4.3%	<b>10.8%</b>
<b>U19</b>	17 - 18	2'611	424	<b>3'035</b>	12.1%	5.3%	<b>10.2%</b>
<b>U23</b>	19 - 22	3'547	882	<b>4'429</b>	16.4%	11.0%	<b>14.9%</b>
	23 - 29	3'878	1'545	<b>5'423</b>	17.9%	19.2%	<b>18.3%</b>
	30 - 39	2'330	1'713	<b>4'043</b>	10.8%	21.3%	<b>13.6%</b>
	40 - 49	983	1'217	<b>2'200</b>	4.5%	15.1%	<b>7.4%</b>
	50 - 59	398	627	<b>1'025</b>	1.8%	7.8%	<b>3.5%</b>
	> 60	43	156	<b>199</b>	0.2%	1.9%	<b>0.7%</b>
<b>Total</b>		<b>21'665</b>	<b>8'034</b>	<b>29'699</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>
<b>Anteil / Part</b>		<b>72.9%</b>	<b>27.1%</b>	<b>100.0%</b>			

ohne Schreiberlizenzen, Beachvolley, Open und Easy Leagues  
sans licences de marqueurs, beachvolley, Open et Easy Leagues



## Nous remercions nos sponsors



BLS • La Mobilière • Schulthess Klinik | Cornèrcard • K-Sales • Mikasa • Swatch

---

Swiss Volley, Schwarzenburgstrasse 47, Postfach 318, CH-3000 Bern 14  
T +41 31 303 37 50 F +41 31 303 37 77 E [info@volleyball.ch](mailto:info@volleyball.ch) W [volleyball.ch](http://volleyball.ch)